

2019-05-075-CAB

nomenclature: 9.4

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2019

OBJET : MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN ET DU RENFORCEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE EUROPÉENNE

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme MOUNIER	procuration à	Mme PICAT
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. GONZALES
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

24 (points n°2019-05-043-DR/FIN, n°2019-05-046-DR/FIN, n°2019-05-048-DR/FIN et n°2019-05-050-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30

29 (points n°2019-05-043-DR/FIN, n°2019-05-046-DR/FIN, n°2019-05-048-DR/FIN et n°2019-05-050-DR/FIN)



2019-05-075-CAB - MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN ET DU RENFORCEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE EUROPÉENNE

Monsieur le Maire expose,

113 millions d'Européens, soit près d'1 Européen sur 4, connaissent la pauvreté et 34 millions d'entre eux vivent une situation de pauvreté matérielle sévère. 9 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté, parmi lesquelles se trouvent 3 millions d'enfants.

L'action des associations caritatives, tels les Restaurants du Cœur, le Secours populaire, le Secours catholique, la Croix rouge et la Banque alimentaire, permet à Tarnos, dans la France entière et en Europe d'apporter un soutien alimentaire à des millions d'enfants, de familles, de personnes âgées, de jeunes, d'étudiants, connaissant une situation de pauvreté ou de précarité.

16 millions d'Européens, dont 5,5 millions en France, en bénéficient grâce au Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). 40 % des denrées mises à disposition en France le sont grâce au FEAD.

Le FEAD permet aussi de développer d'autres mesures d'accompagnement nécessaires, tels l'aide à la recherche d'emploi, l'accès aux droits, aux soins, aux vacances, à la culture, aux pratiques sportives et aux loisirs, de favoriser la santé, d'encourager l'engagement des volontaires et des bénévoles, de contribuer à lutter contre le gaspillage alimentaire par la récupération des denrées invendues.

Pourtant, aujourd'hui, l'Union européenne entend réduire le budget consacré à l'aide alimentaire, alors qu'il ne représente que 3 % du budget total des Fonds sociaux européens.

Suite à l'intervention des députés européens de Gauche, la majorité parlementaire a repoussé l'échéance à partir de 2021, et non 2020 comme initialement prévu.

Au côté des associations caritatives, le Conseil municipal de Tarnos alerte sur la situation de faim que pourraient connaître des millions d'Européens, sans les moyens financiers renforcés pour l'aide alimentaire. Il demande à l'Union européenne de faire de l'aide alimentaire une priorité budgétaire pour la période 2021-2027 et appelle l'ensemble des États-membres de l'Union européenne à renforcer les moyens dédiés à l'aide alimentaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant que le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) est indispensable à l'action des associations caritatives, leur permettant d'apporter un soutien alimentaire à plus de 16 millions d'enfants, de familles, de personnes âgées, de jeunes, d'étudiants, en Europe, dont 5,5 en France,

Considérant que l'Union européenne envisage de réduire à partir de 2021 le budget du FEAD,



DELIBERE

DEMANDE au gouvernement français de faire de l'aide alimentaire une priorité dans le cadre des négociations budgétaires européennes en cours,

APPELLE l'Union européenne à maintenir et à renforcer le budget de l'aide alimentaire européenne.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 22 mai 2019

Le Maire



Ampliation :

- Monsieur le Premier ministre,
- Monsieur le Président du Conseil de l'Union européenne,
- Monsieur le Président de la Commission européenne,
- Monsieur le Secrétaire général du Comité de Capbreton du Secours populaire français
- Mesdames et Messieurs les président.e.s des associations caritatives de Tarnos.